

**POUR VENIR NOUS VOIR :**



*SAVS*

**Didot Accompagnement**

16 Paul Belmondo

75012 Paris

Tél : 01.40.47.02.23

Fax: 01.43.21.54.06

Mail: [info@didot.asso.fr](mailto:info@didot.asso.fr)

Internet : [www.didot.asso.fr](http://www.didot.asso.fr)

L'association se propose de promouvoir l'autonomie de personnes majeurs en situation de handicap mental (Déficience intellectuelle, Autisme), notamment sur le plan du logement et de la vie sociale, par leur écoute, et l'aide à l'apprentissage des habiletés nécessaires dans la vie quotidienne afin que leur vie puisse devenir comparable à celle de tout à chacun (Art.2 des statuts de l'Association).



**Nos locaux sont situés:  
16 rue Paul Belmondo  
75012 PARIS**

**Pour s'y rendre vous pouvez venir en métro:**

- par la **ligne 6** descendre à la station **Bercy**
- Par la **ligne 14** descendre à **Cour St Émilion**

**Par le bus 64 ou 24 arrêt: Dijon-Lachambaudie.**



**Un accompagnement  
dans la vie quotidienne**

## **POUR QUI ?**

Ce service s'adresse aux adultes parisiens en situation de handicap mental:

- ❖ Habitant dans leur famille ou en foyer d'hébergement.
- ❖ Ou vivant déjà dans un logement indépendant.

L'admission est subordonnée à une orientation par la CDAPH.

## **COMMENT ?**

Un projet et un suivi personnalisés pour les aider à élaborer des solutions d'avenir orientées vers une autonomie plus importante. A ces fins l'association met à leur disposition :

- ❖ Des permanences d'accueil du lundi au vendredi de 17h à 19h (sauf le mardi 17h30-19h)
- ❖ Un accueil le samedi permettant de travailler des situations plus concrètes (cours, cuisine, ménage, loisirs...)
- ❖ La possibilité d'un séjour en appartement collectif ou en studio dans lesquels nous proposons un hébergement sous forme de stage pratique.
- ❖ Des visites à domicile pour les personnes ayant leur propre appartement.
- ❖ Des accompagnements ponctuels : démarches administratives, recherche de logement...
- ❖ Et des rendez-vous plus réguliers : tenue du budget, courses, travaux ménagers, gestion du temps libre et des loisirs.

# **Avec quels moyens ...**

## **JURIDIQUES :**

Association sans but lucratif (loi 1901) créée en janvier 1983, Didot Accompagnement est affiliée à l'APEI de Paris. Son conseil d'administration se compose de 6 membres. Son président est M. Piérart. Son siège social est situé au 16 rue Paul Belmondo Paris 12<sup>ème</sup>. Elle a reçu un agrément de fonctionnement par convention signée le 23 septembre 1987 avec la Ville de Paris.

## **ET DU PERSONNEL :**

Le service Didot Accompagnement, ouvert en décembre 1987, se compose d'une équipe de professionnels sous la responsabilité d'un chef de service :

- 4 éducateurs
- 1 assistante de service social
- 1 psychologue
- 1 secrétaire-comptable
- des intervenants Sport, Arts plastiques, Chant, Théâtre, Relaxation

Le travail d'accompagnement se fait en collaboration avec les familles et les différents partenaires sociaux.

## **FINANCIERS :**

Le service accompagne 55 personnes. Son budget global annuel, approuvé par le Service Handicap de la Direction de la Solidarité de la Ville de Paris, est d'environ : 500 000 Euros.

Locataire de Paris-Habitat et de la RIVP, il peut mettre à la disposition temporaire de 19 personnes suivies :

- ❖ 3 logements collectifs de 4 pièces
- ❖ 1 logement collectif de 3 pièces
- ❖ 8 studios